

## Basel - eine Dreiländerstadt

Autor(en): Jean Ueberschlag

Quelle: Basler Stadtbuch

Jahr: 1998

<https://www.baslerstadtbuch.ch/.permalink/stadtbuch/3083121b-4c14-43d5-a572-8bd59efba181>

### Nutzungsbedingungen

Die Online-Plattform [www.baslerstadtbuch.ch](http://www.baslerstadtbuch.ch) ist ein Angebot der Christoph Merian Stiftung. Die auf dieser Plattform veröffentlichten Dokumente stehen für nichtkommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung gratis zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrücke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger schriftlicher Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des vorherigen schriftlichen Einverständnisses der Christoph Merian Stiftung.

### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Die Online-Plattform [baslerstadtbuch.ch](http://www.baslerstadtbuch.ch) ist ein Service public der Christoph Merian Stiftung.

<http://www.cms-basel.ch>

<https://www.baslerstadtbuch.ch>

# Le Développement de l'Agglomération Trinationale de Bâle

Jean Ueberschlag

## Vers un aménagement concerté ...

De tous temps, les pays comme les régions se sont toujours organisés autour de lieux-centres, de métropoles qui, parce qu'elles ont su absorber les fonctions stratégiques, en sont devenues les locomotives.

Cela était vrai hier, et reste la règle aujourd'hui, alors que nous sommes entrés de plein pied dans le processus de la construction européenne. Et c'est précisément dans cette dernière perspective que les régions frontalières doivent nous interpeller, car elles y sont en première ligne! Participent-elles à cette évolution ou se contentent-elles de la subir?

Y a-t-il là aussi le phénomène d'entraînement, une dynamique «métropole»? Pour notre région, Bâle est sans conteste, *la* métropole. Mais à y regarder de près, il y a autour de Bâle une véritable agglomération transfrontalière où la communauté de destin et de problèmes est symbolisée par la continuité du tissu urbain.

Les raisons qui ont poussé de nombreuses communes composant une agglomération à se regrouper, jouent également dans le cas des agglomérations transfrontalières. Exercice déjà délicat pour des communes d'un territoire exclusivement national,



exercice d'autant plus difficile lorsque les collectivités locales appartiennent à des systèmes nationaux différents avec les écarts de réglementation, de mode de fonctionnement et de culture que cela implique. Raison de plus, donc, pour lancer ou accélérer avec résolution et sans retard ce type de démarche.

### **Où en sommes-nous autour de Bâle?**

La coopération transfrontalière existe de façon endémique depuis longtemps entre les pays riverains des Trois Frontières, notamment dans le domaine des réseaux (électricité), des transports en commun (Tram), de la santé (Hôpital de Bâle), des ordures ménagères (incinération et stockage de scories), de la promotion de la Région des trois Frontières (association de promotion), et de la protection de l'environnement (Petite Camargue Alsacienne) ... Mais après plus de vingt années de «Regio Basiliensis», l'agglomération de Bâle n'a toujours pas de projet urbain d'agglomération, pas de cadre juridicopolitique pour une coopération véritable, pas de représentation forte à l'extérieur, pas de sentiment d'appartenance partagée par ses habitants ...

Le colloque sur le «Développement de l'agglomération des Trois Frontières D-F-CH – Un avenir à trois» qui s'est tenu en Décembre 1995 à Bâle a posé le principe de la nécessité de travailler en-

semble et solidairement à la définition d'une véritable plate-forme concertée d'aménagement de «l'Agglomération Trinationale de Bâle» (A.T.B.). Déjà l'on ébauchait des plans: il fallait rassembler des informations de toutes les parties ... les restituer d'une manière homogène dans une vision d'ensemble pour illustrer l'occupation et l'organisation spatiale du territoire ... faire un état des lieux pour cerner les enjeux et établir les bases d'un débat au profit d'un développement harmonieux de l'agglomération ...

Il était impensable que ce bassin de vie de 750 000 habitants, qui travaillent dans les mêmes entreprises, utilisent les mêmes réseaux aéroportuaires, routiers et ferrés, les mêmes équipements culturels ... ne conçoive pas un avenir en commun. C'est donc dans la conviction et l'enthousiasme qu'est née A.T.B. en Décembre 1995 à Bâle. Un Comité Politique de Pilotage donne les grandes orientations et stratégies, un Comité Technique de Coordination initie des idées, des formes, et conduit les études; des groupes de projet travaillent avec des bureaux d'experts privés, un dossier INTERREG dénommé «Concept et projet de développement de l'A.T.B.» de 320 000 Ecus est engagé sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Saint-Louis, on élabore des projets sur des thèmes tels que:

- Synthèse des plans et modèles de déplacements



- Guide d'art urbain
- Plan nature et Paysage
- Projet urbain du quartier Nord-Ouest
- Coordination de l'occupation des sols
- Banque des données.

Bref, pour la première fois, est engagée une démarche pragmatique et collective orientée vers l'action concrète ...

Après presque trois ans d'expérience vient aussi le temps des premiers constats:

- La reconnaissance d'A.T.B. par les entités communales qui la constituent et par les instances du fossé Rhénan se fait difficilement;
- les membres d'A.T.B. sont engagés dans une démarche trinationale commune, mais jouent la dimension transfrontalière de façon ambiguë, puisqu'elle n'est pas systématiquement intégrée dans l'action politique;
- le concept de territorialité des investissements et du fonctionnement (maîtrises d'ouvrages multiples) risque d'empêcher la concrétisation des projets susceptibles de renforcer l'image, la cohésion et la structuration de l'agglomération;
- la structure de l'organisme A.T.B. est à repenser, elle ressemble aujourd'hui plutôt à une association à but non lucratif dont la pérennité n'est pas assurée, dans laquelle les membres ne sont engagés que le temps d'une convention où chacun met les moyens qu'il peut et qu'il veut.

### **Quels moyens? pour quelle organisation? pour quelle chose?**

Ceux qui plaident aujourd'hui pour un groupement local de coopération transfrontalière (accords de Karlsruhe) se voient opposer le spectre du transfert de compétence, de la perte de maîtrise ou de souveraineté, ainsi que l'énorme difficulté de la représentativité politique. Ceux qui plaident pour le statu quo institutionnel sans personnalité juridique se voient opposer le caractère amateur et précaire de la démarche où les procédures d'attribution de marchés restent soumises non pas à la volonté des décideurs A.T.B., mais bien à celle des instances compétentes du maître d'ouvrage délégué. Est-il souhaitable que la commission des marchés de la Ville de Saint-Louis (ou de tout autre maître d'ouvrage) décide en lieu et place du Comité de Pilotage A.T.B.?

Ces questions sont loin d'être maîtrisées et il faudra certainement recourir à des compétences extérieures pour apurer le débat car il exige l'exhaustivité compte tenu de l'enjeu. Dans le Comité Technique de Coordination, les moyens en temps et en personnes ne sont pas les mêmes selon les partenaires; les travaux pèsent donc inégalement sur les personnes. Les actes de bonne volonté confrontés aux différentes responsabilités individuelles ne suffiront pas pour l'élaboration rapide du concept global.



Ajoutez à cela le choc des cultures et l'on comprendra mieux les nombreux discours sur la méthode qui aujourd'hui entravent l'efficacité du débat.

#### **Quelques idées sur la Forme ...**

- a) Donner une forme représentative de la démarche A.T.B., afin qu'elle soit perçue comme une entité efficiente et développer le sentiment d'appartenance:
  - désigner un représentant politique A.T.B. dans Regio TriRhena, Conseil Rhenan, Conférence du Rhin Supérieur...
  - création d'une association internationale des Maires A.T.B.?
- b) Doter A.T.B. d'un noyau administratif commun, afin de professionnaliser la démarche.
- c) Promouvoir les groupes de travail entre «voisins» transfrontaliers à l'instar de ce qui a été fait dans le cadre du Schéma de Secteur et, ainsi, éviter les informations a posteriori.

#### **... et sur le Fond:**

- a) Développer un Système d'Information Géographique (SIG) trinational, véritable cordon ombilical A.T.B.; une banque de données de ce type scellerait l'alliance définitivement, car c'est un outil d'aide à la décision et un vecteur de communication essentiels.

b) Enfin, parmi les sujets traités dans A.T.B., il en est un, important, qui n'est pas abordé: celui des conséquences sociales, urbaines, économiques et politiques de l'entrée de la Suisse dans l'Union Européenne et/ou de la suppression des frontières douanières du fait d'un assouplissement législatif, tel que nous l'appréhendons depuis peu.

L'influence de ces nouvelles modalités (unilatérales, du reste) préfigure très probablement le mouvement de fond auquel l'ensemble de l'agglomération sera soumise (et qui n'a rien d'exceptionnel, toutes les agglomérations sont affectées par des mouvements de desserrement, même si, ici, les différences de coûts et de pouvoir d'achat faussent la donne). L'arrivée massive de ressortissants suisses dans la partie française d'A.T.B. s'accompagne d'un exode bâlois qui posera au moins autant de problèmes aux responsables helvétiques que français. Quoiqu'il en soit, ces quelques réflexions doivent nous conforter dans la conviction que cette démarche A.T.B. est la bonne. Et en plus, elle vient à son heure.

Si être confronté à un espace de proximité, dont le fonctionnement est hétérogène et contrasté, peut parfois être un handicap, car source de blocages, de complications – les habitudes! –, cela peut aussi être un facteur d'ouverture d'esprit, d'innovation, une chance à l'heure de la mondialisation. A condition de rester lucide et de ne jamais oublier que ce n'est pas parce que nos voisins sont géographiquement proches qu'ils sont identiques à nous et qu'ils partagent les mêmes valeurs. Ce n'est pas parce qu'ils sont nos voisins qu'on les connaît forcément bien. Ce n'est pas parce que la coopération est une nécessité que nous ne sommes pas quelquefois en concurrence. Les échanges devront toujours, qu'on le veuille ou non, se fonder sur une valeur forte: le respect, la bonne connaissance des autres.

